

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1905)

Heft: 59

Artikel: Exposition Nationale 1906

Autor: Plojoux, J. / Girardet, Max / Boss, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ART SUISSE

SCHWEIZER KUNST

REVUE MENSUELLE, ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES
ET SCULPTEURS SUISSES

Administration, Rédaction: MAX GIRARDET, Berne.

Décembre 1905.

N° 59.

Dezember 1905.

Prix du numéro 25 cent.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires . . Fr. 5.— par an.

Preis der Nummer 25 Cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . Fr. 5.— per Jahr.

SOMMAIRE:

Exposition Nationale 1906.
Fête fédérale de gymnastique 1906 à Berne.
Nouvelles des sections.
Expositions futures.
Membres passifs.
Proposition de la section de Paris.
Première exposition de la Société des peintres et sculpteurs à Bâle.
Carte de sociétaires.

INHALTSVERZEICHNIS:

Nationale Kunstausstellung 1906.
Zukünftige Ausstellungen.
Pas-ivmitglieder.
Vorschlag der Sektion Paris.
Erste Ausstellung der Gesellschaft schweiz. Maler und Bildhauer in Basel.
Mitgliederkarte.
Sektionsnachrichten.

Exposition Nationale 1906.

Nous recevons de la section de Genève la lettre suivante:

Genève, le 18 décembre 1905.

«Voulez-vous avoir l'obligeance de communiquer «aux sections et insérer au Journal la protestation «suivante, votée à notre assemblée du 8 novembre.

«Dans le cas où la majorité des sections serait «d'accord pour appuyer cette manifestation, nous dé- «sirerions qu'elle fût adressée à la Commission fédérale, «au nom de la Société des peintres-sculpteurs.»

Proposition.

«La Société des peintres et sculpteurs suisses proteste contre le renvoi de l'Exposition nationale des Beaux-Arts de 1906 et demande qu'à l'avenir on ne puisse, sous aucun prétexte, enlever à cette exposition son caractère officiel et bisannuel.»

Pour la section de Genève:
Le secrétaire: sig. J. Plojoux.

Cette protestation étonnera certainement beaucoup de membres; elle demande à être expliquée. Voici ce qui se passe: Monsieur Abt, président de la Société suisse des Beaux-Arts et membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts, a fait à cette commission la proposition de laisser tomber l'Exposition nationale de 1906. Pourquoi? La Société suisse des Beaux-Arts fêtera en 1906 le cinquantenaire de ses Turnus-expositions, et c'est afin d'obtenir plus et de meilleures œuvres pour cette exposition, peut-être aussi pour obtenir une plus forte subvention sur le crédit des Beaux-Arts, que Monsieur Abt a proposé le renvoi de l'Exposition nationale de 1906.

Or, ces expositions circulantes, organisées par la Société suisse des Beaux-Arts, ont déjà donné lieu à votre Comité central de se mettre en relations avec le comité de la Société suisse des Beaux-Arts. Nous avons adressé à Monsieur Abt, le 24 octobre, la lettre suivante:

Nous nous permettons, au nom de la Société des peintres et sculpteurs suisses, de vous adresser quelques

vœux, concernant les expositions circulantes, organisées par la Société suisse des Beaux-Arts.

Avant tout, nous tenons à bien préciser qu'il ne s'agit pour nous en aucune façon de nous immiscer dans les affaires concernant votre société, mais que nous sommes uniquement guidés par le souci de développer l'intérêt pour l'art et de protéger les intérêts des artistes. Ceci pourrait être obtenu, à notre avis, par une réorganisation des expositions circulantes (Turnus).

Il n'y a aucun doute, et cela doit vous être connu, que beaucoup d'artistes sont pleins de méfiance envers vos expositions, que plusieurs n'y exposent plus ou seulement des œuvres qu'ils n'aimeraient pas envoyer à d'autres expositions; par contre, une masse de dilé-tants y envoient leurs œuvres qui sont reçues.

Que, par ce fait, le niveau artistique de ces expositions a énormément baissé est indéniable, vous vous en êtes certainement déjà aperçu, et il est absolument certain qu'il baissera de plus en plus si l'on n'y met ordre.

Cette mauvaise humeur des artistes, absolument justifiée, a sa raison principale dans le mode d'élection du jury qui est toujours composé en mineure partie d'artistes et ensuite dans la manière dont les œuvres sont placées. Nous croyons que le jury devrait être élu par les exposants, $\frac{2}{3}$ sur double présentation de la Société des peintres et sculpteurs suisses et $\frac{1}{3}$ sur double présentation de la Société suisse des Beaux-Arts. Ce serait à peu près la même proportion que pour l'élection du jury aux Expositions nationales.

Nous croyons qu'en procédant ainsi, la confiance en vos expositions renaîtrait parmi les artistes, ceux-ci étant sûrs d'être jugés par un jury compétant, composé d'hommes du métier, et de ne plus voir leurs œuvres exposées dans un voisinage souvent réellement humiliant pour un artiste sérieux. Vous obtiendriez en conséquence plus et de meilleures œuvres pour vos expositions.

Le deuxième défaut est la manière, absolument fatale, dont les œuvres sont placées, sans aucun goût.

Par exemple, lors de la dernière exposition à Bienne, une toile de M. Schobinger était pendue à l'envers. — Derrière un toile de M. Rehfous se trouvait un gros tampon de papier, faisant une besse à sa toile. Beaucoup d'artistes ont reçu leurs œuvres avec des cadres démolis. De grandes affiches portant l'inscription «ne pas toucher» étaient placées sur les toiles.

Là, où de pareilles choses se passent, il est impossible de s'attendre à un placement fait avec goût et intelligemment, cherchant à mettre en valeur les œuvres, à faire un tout harmonieux.

Même l'emballage et l'expédition n'ont pas été faits avec les soins nécessaires.

Il serait cependant facile de remédier à ces inconvénients en chargeant un artiste de placer les œuvres et en engageant une personne apte à surveiller le réemballage, l'expédition d'une ville à une autre, etc.

Tous ces faits ont fini par créer une situation intenable aux artistes et nous nous permettons de formuler les vœux suivants:

1^o Nomination du jury par les exposants, à savoir $\frac{2}{3}$ sur double proposition de la Société des peintres et sculpteurs suisses et $\frac{1}{3}$ sur double présentation de la Société suisse des Beaux-Arts ou de son comité.

2^o Délégation d'un artiste pour placer les œuvres.

3^o Délégation d'une personne ayant à surveiller le déballage, réexpédition, etc. des œuvres.

Nous croyons que ce serait non seulement dans l'intérêt des artistes, mais aussi dans l'intérêt de vos expositions, si vous faisiez droit à nos vœux.

Nous profitons de l'occasion pour vous dire que nous avons pris connaissance et avec beaucoup de plaisir, des paroles que vous avez prononcées lors de votre élection comme président de la Société suisse des Beaux-Arts, et où vous disiez que vous espérez qu'un contacte toujours plus intime reliera votre société et les artistes. Nous aussi sommes guidés par les mêmes sentiments et vos paroles nous ont donné la confiance nécessaire pour vous soumettre nos vœux et espérer que vous voudrez bien les étudier attentivement et que vous n'y verrez de notre part qu'un effort tendant à l'amélioration de la situation artistique.

(sign.) *M. Girardet.*
E. Boss.

Voilà ce que nous écrivions le 24 octobre à M. Abt. Le 10 novembre nous reçumes la réponse suivante:

«Revenant d'un long voyage, je m'empresse de vous «remercier pour votre lettre du 24 octobre, etc. Je suis «franchement heureux de l'occasion offerte de conférer «sur les moyens de sauvegarder les intérêts de l'art «et des artistes. Ceci pourra se faire le mieux en une «conférence. Je me permettrai donc, après avoir «féré avec mes collègues du comité, de vous donner «un rendez-vous.»

Nous répondimes à M. Abt, le 15 novembre, que nous étions d'accord et que nous attendions son rendez-vous.

Depuis plus de nouvelles! —

Et maintenant on voudrait faire renvoyer le Salon, l'Exposition nationale, au bénéfice d'une exposition circulante!

Dans ces conditions nous sommes parfaitement d'accord avec la protestation de la section de Genève et espérons que toutes les sections y adhéreront.

Parmi les artistes bernois, qui ont été à même de voir la dernière exposition circulante organisée par la

Société suisse des Beaux-Arts, il y a même un très fort courant, tendant à proposer aux membres de notre société de boycotter à l'avenir ces expositions, si l'on ne fait droit à nos vœux.

Ceux qui ont vu les dernières expositions circulantes à Soleure et à Biel ont été scandalisés de la manière absurde dont elles étaient organisées.

Puis où ont-elles lieu, ces expositions? Dans des villes n'ayant aucun local approprié à cet effet; tantôt dans un hall de gymnastique, tantôt dans une maison d'école, etc. — bref, d'après la manière dont elles sont organisées actuellement, ces expositions signifient un préjudice pour le développement de l'Art en Suisse.

Il faut certainement que tous les éléments qui s'intéressent à l'art concentrent leurs efforts et se donnent loyalement la main. Nous y sommes prêts, mais pour le moment et jusqu'à ce que ces expositions circulantes offrent les garanties désirées et que les artistes ont le droit de revendiquer, nous appuyons énergiquement la protestation de la section de Genève. Nous savons ce que vaut un Salon pour les artistes, mais nous ne savons pas ce que leur offrirait l'exposition circulante de la Société suisse des Beaux-Arts.

Pour le Comité central,
Le président:
Max Girardet.

Fête fédérale de gymnastique 1906 à Berne.

Un concours

est ouvert parmi les artistes suisses et les artistes résidant en Suisse, afin d'obtenir des projets pour une affiche artistique pour la fête fédérale de gymnastique de 1906 et cela aux conditions suivantes:

- 1^o Le projet doit être simple, d'un fort effet décoratif et avoir trait à cette fête ou à la gymnastique en général. Il devra porter l'inscription:
«Eidgenössisches Turnfest in Bern, 14. bis 17. Juli 1906.»
- 2^o Le projet devra avoir 100 cm en hauteur et de 70 à 80 cm en largeur et doit être tenu dans les couleurs prévues pour l'exécution définitive.
- 3^o Le meilleur projet recevra un prix de fr. 300.—. En outre, fr. 300.— seront mis à la disposition du jury, pour être distribués selon son appréciation, pour trois autres prix au plus.
- 4^o Les projets devront porter une devise et être envoyés jusqu'au 15 janvier 1906 à l'adresse: «Verkehrsbureau à Berne». Un pli fermé, portant la même devise, devra contenir le nom et l'adresse exacte de l'auteur.
- 5^o Les projets primés, en tant qu'ils seront exécutés sous une forme quelconque, deviendront sans autre la propriété du comité d'organisation de la fête

fédérale de gymnastique de 1906 à Berne, auquel revient le droit de décider, en dernière instance, quels projets seraient exécutés, soit comme affiche, soit comme carte postale. Par contre, les projets primés, qui ne seront pas exécutés d'une manière ou d'une autre, restent la propriété de l'artiste.

- 6^o Une fois le verdict du jury rendu, tous les projets seront exposés publiquement, après quoi les projets non primés pourront être retirés. Le renvoi a lieu aux frais du comité. — Quiconque n'aura pas retiré son envoi jusqu'au 1^{er} avril, le recevra par les soins du comité de presse soussigné, qui alors ouvrira les plis, pour connaître les adresses.
- 7^o Le jury est composé de MM. F. Hodler, peintre à Genève; R. Münger, peintre à Berne; K. Indermühle, architecte à Berne; J. Frey, cartographe à Berne; Dr M. Bühler, rédacteur à Berne. Comme remplaçants: MM. F. Widmann, peintre à Ruschlikon et Büchler, imprimeur à Berne.

Au nom du comité de presse
de la fête fédérale de gymnastique de 1906.
Le président: (sign.) Dr M. Bühler
Les secrétaires: (sign.) W. v. Arx.
(sign.) R. Filliol.

Nouvelles des sections.

La section de Paris a renouvelé son bureau:

Président: Maurice Reymond, 75 Boulevard Saint-Michel.

Secrétaires: Evert van Muyden, 162 Boulevard Montparnasse, Eggly; 6 quai de l'Hôtel de Ville.

Trésorier: Assinare, 9 rue Campagne-Première.

Archiviste: Biaggi, 170 rue Vercingétorix.

Les jeunes gens qui viennent à Paris poursuivre leurs études d'Art, sont les bienvenus à l'Association des artistes suisses dont les réunions ont lieu en même temps que les séances de la section.

* * *

La section de Munich a de même renouvelé son bureau:

Président: Hans Beat Wieland, 14a Karl-Theodorstrasse, Munich-Schwabing.

Secrétaire: K. Liner, 18 Ungererstrasse, Munich IV.

Caissier: Karl Itschner, 4 Gravelotestrasse, Munich IV.

Adjoints: Albert Welti, Solln I près Munich; Eduard Zimmermann, Hesstrasse 16, Munich.

* * *

La section de Berne a ouvert, le 3 décembre, son exposition annuelle de Noël au musée des Beaux-Arts. Elle contient 114 œuvres de 46 artistes. Le jury a